

Nos réf. : JD/DB/MCR

DATE DE CONVOCATION : 22/11/2011	L'an deux mil onze le trente novembre à 19 heures
DATE D'AFFICHAGE : 30/11/2011	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre KNEPPERT, Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 19 Votants : 25</i>	Présents : KNEPPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, MAKSOUUD Mourad, PARRAIN Carole, CLAUDON Pierre, MORENO Christine, MANIAS Marcel, JACQUOT Laurent, GRILLOT Fabienne, GRIFFON Pierre, MORASCHETTI Elisabeth, CHATELAIN Pierre, RADREAU Sophie, MARTINO Jean-Luc, BIGEARD Isabelle, AUDOUZE Yann, TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel, Formant la majorité des membres en exercice.
OBJET : <i>Annule et remplace la délibération n° 58/2011 : Création poste de Gardien de Police Municipale et non de Brigadier de Police Municipale A compter du 01 janvier 2012</i>	Excusés : PETIT Betty a donné procuration à MORENO Christine, FONTAINE Dalila a donné procuration à MERAUX Jocelyne, RENOUX Alain a donné procuration à MAKSOUUD Mourad, PERRON Danièle a donné procuration à PARRAIN Carole, GIRARD Jean-Claude a donné procuration à MOUHOT Marcel, ATAR Nathalie a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, PAGNOT Pascal, Absent : MONNIN Jean-Pierre. Madame Isabelle BIGEARD est nommée secrétaire de séance.

Suite à une erreur, il y a lieu d'annuler et remplacer la délibération n° 58/2011 : création d'un poste de Gardien de Police Municipale et non de Brigadier de Police Municipale, à compter du 01/01/2012, à temps plein.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'annulation et le remplacement cités ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

Transmise à la Préfecture le 30/11/11...

Publiée le 30/11/11.....

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire

